

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE SAVERNE

COMMUNE DE WILLGOTTHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 25 mars 2024 à 20h00

Sous la présidence de Mme Claudine HUCKERT, Maire

Date de convocation : 18.03.2024

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

Membres présents : HUCKERT Claudine, STERN Laurent, STERN Marie-Madeleine, KIEFFER Jean-Luc, LIENHART Éric, KOEBERLE Jean-Marc, CHRIST Fabienne, HERRMANN Charles, WEISS Thierry, STEINMETZ Fanny, WEBER Denis, RUFFENACH Emmanuel, LUTZ Estelle, SPOHN Bruno

Membres absents excusés : WERLER Christine (procuration à HUCKERT Claudine)

Désignation du secrétaire de séance : STERN Marie-Madeleine

1. Adoption du P.V. du 26.02.2024

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal approuve le P.V. à l'unanimité.

2. Compte Financier Unique 2023

Election du président de séance (article L. 2121-14 du C.G.C.T.) : Monsieur Laurent STERN

Madame la Maire rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) est un document commun à l'ordonnateur et à son comptable, il remplace les comptes administratifs et comptes de gestion.

Après présentation du Compte Financier Unique et après que Madame la Maire se soit retirée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le CFU 2023 avec les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

- Dépenses nettes de fonctionnement : 513 593,05 €
- Recettes nettes de fonctionnement : 1 298 602,59 €
 - ⇒ Soit un excédent de fonctionnement de 785 009,54 €

Section d'investissement :

- Dépenses nettes d'investissement : 364 294,08 €
 - Recettes nettes d'investissement : 342 865,29 €
 - ⇒ Soit un déficit d'investissement de 21 428,79 €
- ⇒ Résultat de l'exercice 2023 : Excédent de 763 580,75 €

3. Affectation des résultats

La présidence est redonnée au maire.

Sur proposition du maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2023 au budget primitif 2024, ventilés comme suit :

- article 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté) : 21 428,79 €
- article 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) : 785 009,54 €

4. Fixation des taux d'imposition

Par délibération du 21 février 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

- TFPB : 27,64 %
- TFPNB : 45,00 %

Depuis 2020, le taux de taxe d'habitation était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale. A compter de 2023, le taux de taxe d'habitation (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir en 2024 les taux d'imposition fixés en 2022 :

- TH : 10,49% (taux de 2019)
- TFPB : 27,64 %
- TFPNB : 45,00 %

5. Budget Primitif 2024

Madame la Maire présente au Conseil les grandes lignes du budget, tant en section de fonctionnement que d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise la maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.
- Approuve le budget primitif 2024 suivant :
 - o Section de fonctionnement : 760 200,00 €
 - o Section d'investissement : 2 559 909,54 €⇒ Budget total : 3 320 109,54 €

6. Sentier du Tilleul

Madame la Maire présente les différents devis pour la fabrication et la pose des supports métalliques et l'impression des panneaux d'un montant estimatif de 10 400€HT, financés comme suit :

- Collectivité européenne d'Alsace : 40%
- Communauté de Communes du Kochersberg : 30%
- Fonds propres : 30%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE l'opération et son plan de financement prévisionnel
- DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2024
- CHARGE la Maire d'effectuer les demandes de subvention
- AUTORISE la Maire à signer tout document se rapportant à la passation, à l'exécution et au règlement de l'opération

7. Divers

Consommations électriques 2023 :

Fanny Leberquier présente l'analyse des consommations de 2023 :

- Ecole = 20 580 kWh en 2023 : 15% d'économie par rapport à 2022 et 52% par rapport à 2019 (44 860 kWh) avec correction de la rigueur hivernale.
- Eclairage public = 35 388 kWh en 2023 : 25% d'économie par rapport à 2022 (47 082 kWh) et 69% par rapport à 2021 (113 235 kWh)

Les diverses actions de réduction des consommations ou de transition énergétique portent leurs fruits.

Des actions supplémentaires sont encore prévues :

- Remplacement éclairage école par des LED
- Abaissement de l'éclairage public dans les rues à l'instar de la rue principale.

Projet salle :

Laurent Stern informe de l'évolution du chantier : Le gros œuvre est quasiment terminé. Les travaux avancent vite et bien. Lors de la réunion de chantier de ce jour, l'isolation du vide sanitaire et l'étanchéité étaient en cours.

La charpente sera posée le 8 avril et la menuiserie extérieure (fenêtres) mi-mai.

Gestion de la future salle :

La commission créée pour la gestion de la future salle présente le projet de règlement de la salle ainsi qu'une grille tarifaire qui fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Les nouvelles animations en 2024 :

- Olympiades de Willgottheim – 24 h de sport – le 18 et 19 mai. Présentation du projet par Jean-Luc Kieffer et Emmanuel Ruffenach. Une réunion d'organisation a eu lieu le 20 mars dernier avec l'ensemble des associations sportives. Les Olympiades se dérouleront en concertation avec le tournoi de la Pentecôte de l'ASW.

Au programme : marche, musculation, tennis de table, yoga, cécifoot, hand fauteuil, pétanque, tournoi de pénalty, bad night (badminton), basket 3/3, marche au lever du soleil.

- Fête de la musique : 1^{ère} fête de la musique dans le jardin de la Mairie le 21 juin. La commune lance un appel à des chanteurs et musiciens amateurs, qui pourront compléter la programmation musicale prévue. Une buvette et petite restauration seront assurées par le club de Badminton.
- Activités seniors : un sondage a été réalisé auprès des 65 ans et plus. 62% ont plébiscité de pouvoir se rencontrer pour faire des jeux (cartes, jeux de société, ...). Après une rencontre à la mairie, rendez-vous est pris pour une première après-midi jeux et Kàffeekranzel le 9 avril à partir de 14 h à la Maison des Associations.

- Rappel des prochains événements et de mobilisation des conseillers municipaux :

- o Samedi 6 avril (matinée) : Oschterputz
- o Samedi 13 avril (matinée) : Chantier Relamping à l'école
- o Samedi 18 mai au dimanche 19 mai : Olympiades
- o Samedi 8 juin (matinée + repas) : Journée citoyenne
- o Dimanche 9 juin (journée) : Elections européennes
- o Samedi 15 juin (matinée + repas) : Inauguration voie cyclable
- o Vendredi 21 juin (soirée) : Fête de la musique